Intervention de **Mr. Mohamed Gahche**

Député pour la zone six: Amérique, Asie et Océanie

A propos du Projet de

Loi sur l'Aviation Civile

07 Novembre 2007

Au nom d'Allah le Tout-puissant et Miséricordieux

- Mr. le Président de l'Assemblée Populaire Nationale
- Vos Excellences les Ministres
- Les Collègues Députés et les Boursiers
- Médias
- Honorable Assistance

Puisse la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous

Le 15 juin 2007 est un jour historique pour la communauté algérienne au Canada, le jour où a été lancé le premier vol entre l'Algérie et le Canada, et moi-même avons assisté à la cérémonie d'ouverture qui a été un moment historique heureux avec notre communauté, et cette occasion, je voudrais Comme de saisir cette occasion pour remercier le ministre des transports et de la gestion de la compagnie aérienne algérienne (Air Algérie) et de son équipage, sans oublier le grand crédit en raison de Son Excellence le Président de la République "Abdelaziz Bouteflika" à faire de ce rêve une réalité.

Monsieur le Président,

J'ai déjà parlé dans mon intervention précédente que notre communauté algérienne à l'étranger ne cesse d'augmenter, surtout aux États-Unis, à cet égard, je voudrais aborder trois points principaux concernant notre communauté à l'étranger:

Premièrement: **Nous vous demandons de liaison aérienne directe entre l'Algérie et les États-Unis d'Amérique:**

La question est: Est-il possible? Pourquoi devons-nous créer? Ce lien va être rentable?Comment?

La réponse: Oui, l'établissement d'une liaison aérienne entre les États-Unis et l'Algérie est très important, pour les raisons suivantes:

- Les Etats-Unis d'Amérique sont le plus grand pays au monde
- L'Algérie est l'un des principaux partenaires économiques des Etats-Unis
- L'établissement d'une liaison permettra de renforcer le développement économique, politique, les activités sociales et touristiques entre les deux pays.
- Les hommes d'affaires sera en mesure de voyager facilement, cela pourrait accroître l'investissement
- Le transport des Algériens qui sont en augmentation constante (500% aux États-Unis).
- Le transport d'autres communautés africaines, tels que les Tunisiens et les Marocains ... Etc.
- L'élimination des vols non directs lorsque la victime est toujours notre communauté.
- Lier notre communauté à la patrie qui les aideront à préserver l'authenticité du patrimoine et l'identité algérienne.

- Il existe de nombreux pays africains et des pays du tiers monde qui ont une liaison directe avec les États-Unis d'Amérique, ils ont moins que notre poids "économique ou politique"

<u>Deuxièmement</u>: Nous demandons de fournir à la communauté algérienne de la zone six (Amérique, Asie et Océanie), les mêmes privilèges dont jouissent les Algériens vivant en Europe.

Monsieur le Président,

Parmi les questions soulevées à maintes reprises au sein de notre communauté des États-Unis d'Amérique, c'est le problème de la réduction dont bénéfice la population de l'Europe et d'où est exclue la population de la zone six (Amérique, Asie et Océanie) lors de l'achat des billets avec la compagnie Air Algérie.

<u>Troisièmement:</u> Nous demandons le transport gratuit des morts dans Le cas de l'utilisation de la compagnie Air Algérie.

Monsieur le Président,

Un des principaux problèmes est le problème du transport des morts, puisque le transport du cadavre s'étend sur une période de 3 semaines, et ce pour recueillir le montant suffisant pour son transport, et nous savons très bien que les musulmans n'acceptent pas cela. (A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons) par la sincérité d'Allah le tout-puissant.

Enfin, je remercie le Ministère des transports et les autres ministères pour leur participation à l'amélioration et au développement des transports pour être promus à l'échelon mondial.

Puisse la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous.

Je vous remercie.